



RESULTATS QUIZZ QUALITE AIR

Le 24 septembre 2019 la DDTM du Gard a organisé un colloque sur la qualité de l'air et à cette occasion, la CLCV Occitanie a présenté l'exposition « de l'air pur dans mon logement : c'est préservez ma santé ! ».

Les participants ont répondu à un quizz sur la thématique et ont reçu deux dépliants d'information réalisé par la CLCV. Ils ont pu faire le lien entre la santé et la qualité de l'air intérieur dans les logements et être sensibilisé à adopter des comportements favorables en matière de santé environnementale.

75% des interviewés pense que l'air intérieur est plus pollué que l'air extérieur, ce qui est juste sauf en cas de pic de pollution.

100 % affirment que la mauvaise qualité de l'air intérieur influe sur la santé.

100 % déclarent connaître les différents polluants et aérer son logement chaque jour pour renouveler l'air intérieur.

64% aère le logement pour des travaux de bricolage ou peinture.

36% des interviewés ne connaît pas les initiales COV.

(Les Composés Organiques Volatiles s'évaporent à température ambiante dans le logement : il y en a des centaines que l'on retrouve dans les colles, les peintures, les produits de nettoyage, ... Certains meubles en aggloméré notamment dégagent des substances chimiques pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines après déballage. De même les produits ménagers contiennent des COV dont certains sont cancérigènes.)

La moitié vous connaît l'étiquette des émissions de polluants volatiles « étiquette COV » précisant les émissions dans l'air intérieur grâce à une échelle allant de A+ (émission très faible) à C (émission forte).

Elle est mise en place depuis 2012 et signale le niveau d'émission de COV des produits de construction ou de revêtements de murs, sols, plafonds ainsi que les isolants sous couches, vernis, colles, adhésifs.

Enfin 75% des questionnés affirme pouvoir agir contre la pollution de l'air en adoptant les bons réflexes :

- Aérer son logement (10mn par jour)
- Utiliser des produits écolabels ou produits faits maison
- En cas de travaux ou achats de mobilier, vérifier l'étiquette précisant les émissions dans l'air.

Pour la CLCV du Gard,

La CLCV Occitanie

Muriel BRUNET et Marine PERRIER